

Le plus grand parc éolien français, au large de la Normandie, attribué à EDF

Un consortium emmené par EDF sera chargé de construire le parc «Centre Manche 1» d'une puissance d'un gigawatt.

Par Elsa Bembaron Publié le 27/03/2023

<https://www.lefigaro.fr/economie/coup-d-accelerateur-pour-l-eolien-en-mer-20230327>



Parc éolien en mer de Saint-Nazaire EDF Renouvelables

Alors que la France accuse un sérieux retard dans le développement des parcs éoliens en mer, un palier important vient d'être franchi. EDF, via Éoliennes en Mer Manche Normandie, sa société de projet, et son partenaire historique, Maple Power, ont gagné l'appel d'offres pour le projet Centre Manche. Ce premier parc au large du Cotentin aura une capacité de production de 1 gigawatt (GW), moyennant un investissement compris entre 2 et 3 milliards d'euros. Cela correspond aux besoins en électricité de 1,5 million d'habitants, soit environ la moitié de la population de la région Normandie.

EDF a emporté le contrat, instruit par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), en proposant 44,90 euros du méga-wattheure (MWh). Ce qui est peu élevé : aux États-Unis, les parcs offshore sortent à 84 dollars en moyenne. Ce tarif a été un élément clé, le régulateur ayant fait du prix le plus important des critères de son appel d'offres. Mais cela génère quelques remous. La tension entre les différents acteurs du secteur s'accroît, alors que quatre autres appels d'offres sont encore ouverts pour la construction d'éoliennes marines. Des voix s'élèvent pour critiquer la pertinence du prix comme principal critère discriminant (70 points sur 100), quand d'autres s'inquiètent de la viabilité économique du projet, avec un tarif aussi bas. « *C'est un prix très difficilement supportable dans le temps et dans un cadre réaliste de rentabilité minimum pour ce type de projet* », s'insurge un acteur du secteur. « *Nous sommes en train de nous tirer une balle dans le pied. À ce tarif-là, les fabricants locaux d'équipements n'ont aucune chance d'être retenus* », renchérit un autre, craignant que ne se repro-

duise le même scénario que pour les panneaux photovoltaïques, dont la fabrication est presque exclusivement chinoise. Les industriels français du solaire ont en effet jeté l'éponge face aux prix très agressifs de leurs concurrents asiatiques. « 44 euros, c'est le prix de l'éolien à Dunkerque, pour un appel d'offres datant de 2019. Depuis, les coûts ont flambé du fait de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation », tranche un troisième.

De son côté EDF met en avant son expertise dans le secteur, acquise après avoir remporté plusieurs dossiers en France, mais aussi à l'étranger. Pour le champ Centre Manche, « la concurrence a été vive, rétorque Bruno Bensasson, PDG d'EDF Renouvelables. L'offre est conforme aux exigences de rentabilité du groupe. Les énergies renouvelables ont déjà réalisé beaucoup de progrès et vont encore en faire ». Si le groupe n'a pas encore choisi ses fournisseurs - ce qui donnera lieu à un nouvel appel d'offres -, il mise sur « une valeur ajoutée locale ». « La France est le seul pays d'Europe à disposer de trois usines capables de fabriquer les pales et les nacelles d'éoliennes », rappelle Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables.



Dans le cadre de Centre Manche, environ 47 éoliennes seront installées, à plus de 32 km des côtes et à plus de 40 km des tours Vauban de Saint-Vaast-la-Hougue (Cotentin), un site inscrit à l'Unesco. Un point important pour les défenseurs du patrimoine, inquiets de voir les éoliennes bouleverser le paysage. La construction devrait débuter entre 2026 et 2027, après la réalisation de l'étude d'impact et l'obtention des autorisations administratives. Le parc devrait être connecté au réseau électrique en

2031. Parallèlement, la procédure d'appel d'offres pour la construction d'un deuxième parc éolien dans la zone Centre Manche, lancée en janvier 2022, poursuit son cours. Sept candidats viennent d'être choisis pour participer à l'appel d'offres, portant sur un investissement compris entre 4 et 5 milliards d'euros. Ce deuxième parc devrait être connecté en 2032.

La cadence de développement de l'éolien en mer français devrait connaître un coup d'accélérateur, après le vote, le 10 mars, de la loi d'accélération des énergies renouvelables. Actuellement, seulement 4 GW sont en développement et 480 MW en production. Et la France vise une capacité installée d'éolien en mer, posé et flottant, de 2,4 GW en 2023 et environ 5 GW en 2028, puis 40 GW en 2050. Or jusqu'à présent il fallait compter une douzaine d'années pour qu'un parc éolien sorte de mer, notamment en raison de (très) longs délais administratifs. À titre d'exemple, le parc de Saint-Nazaire, le seul en production actuellement, a fait l'objet d'un appel d'offres en 2011. Une montée en puissance s'impose donc si le pays veut atteindre ses objectifs. D'où la loi. La France a beau disposer du deuxième potentiel pour l'éolien en mer, elle est encore à des encablures de ses voisins britanniques, néerlandais ou allemands.